



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 4 juillet 2016 à la salle du Conseil, située au 405C, Montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents Messieurs les conseillers Gaétan Boulerice, Claude Poissant, Daniel Racette et Alain Poissant. Étaient absents Madame la conseillère Annie Lussier et Monsieur le conseiller Sylvain Seyer.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. La directrice générale et secrétaire- trésorière, Madame Christine Tremblay était présente la séance débute à 20 h.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
6. Dépôt de la correspondance du mois
7. **LÉGISLATION**
 - 7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016
 - 7.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2016
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
 - 8.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
 - 8.2 Prolongation de la période probatoire du pompier permanent à temps partiel
 - 8.3 Octroi d'un mandat pour la mise à jour des archives de la municipalité
 - 8.4 Achat du logiciel de la gestion documentaire
 - 8.5 Autorisation pour procéder à l'achat d'un tracteur à gazon commercial
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
 - 9.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller, Monsieur Daniel Racette
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 10.1 Comité du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice
 - 10.2 Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice
 - 10.3 Comité de parrainage Sûreté du Québec - Le conseiller, Monsieur Claude Poissant
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
 - 11.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
 - 11.2 Autorisation d'ajouter un nouveau poteau de Bell téléphone devant le 93, rue de la Rivière
12. **GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**
 - 12.1 Comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller, Monsieur Sylvain Seyer
 - 12.2 Nomination du comité de la politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés
 - 12.3 Demande d'appui d'une aide financière au Comité des Loisirs de Saint-Édouard dans le cadre du projet de la patinoire
13. **GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**
 - 13.1 Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées-Le conseiller, Monsieur Alain Poissant
 - 13.2 Demande de dérogation mineure déposée par monsieur Léo Giroux, propriétaire du 564C rang des Sloan afin de réduire la marge de recul latérale
 - 13.3 Demande d'appui pour un dossier d'exclusion présenté à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant la modification du périmètre de la zone agricole désignée
14. **GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE**
 - 14.1 Comité de la bibliothèque et de la culture – La conseillère, Madame Annie Lussier
15. **GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
 - 15.1 Responsable de la gestion des technologies de l'information – La conseillère, Madame Annie Lussier
16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
17. **VARIA**
18. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**



No de résolution
ou annotation

16-07-107 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 juillet 2016.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	NOM	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	A	Annie Lussier	# 5 Daniel Racette	O	
# 2	O	Gaétan Boulerice	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	P	Claude Poissant	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	A	Sylvain Seyer	Maire suppléant :		REJETE

3 personnes sont présentes dans la salle

Période de questions du public

Monsieur Alain Dumouchel domicilié au 284A, rang Lafrenière

- Monsieur Dumouchel voudrait savoir quelle est la dimension du terrain demandé par la commission scolaire pour l'agrandissement de l'école ?
 - o Monsieur le maire mentionne que nous n'avons pas reçu l'information de la commission scolaire à ce jour et que lorsque nous l'aurons, nous informerons le Comité des loisirs.

Dépôt de la correspondance du mois

16-07-108 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Racette **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	NOM	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	A	Annie Lussier	# 5 Daniel Racette	P	
# 2	O	Gaétan Boulerice	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	O	Claude Poissant	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	A	Sylvain Seyer	Maire suppléant :		REJETE

16-07-109 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2016, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	NOM	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	A	Annie Lussier	# 5 Daniel Racette	O	
# 2	P	Gaétan Boulerice	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	O	Claude Poissant	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	A	Sylvain Seyer	Maire suppléant :		REJETE

16-07-110 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, en vertu du *règlement n° 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire*, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ACCEPTER** l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 144 241.98 \$;

ET QUE ce rapport soit classé sous le numéro **2016-06** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	NOM	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	A	Annie Lussier	# 5 Daniel Racette	O	
# 2	O	Gaétan Boulerice	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	O	Claude Poissant	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	A	Sylvain Seyer	Maire suppléant :		REJETE



No de résolution
ou annotation

16-07-111 Prolongation de la période probatoire du pompier permanent à temps partiel pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard

CONSIDÉRANT la résolution 16-04-054 quant à l'embauche sous probation de monsieur Sonny Sztuka comme pompier permanent à temps partiel;

CONSIDÉRANT QU'UNE évaluation subséquemment à cette période de probation a été réalisée;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service de la sécurité incendie;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents; **DE PROLONGER** la période probatoire de 3 mois supplémentaires.

QU'UNE évaluation du rendement soit réalisée;

ET QU'UNE recommandation soit formulée au Conseil municipal afin de réaliser son embauche permanente ou non.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	O				
# 2 Gaétan Boulerice	P	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE			✓
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE			

16-07-112 Octroi d'un mandat pour la mise à jour des archives de la municipalité

CONSIDÉRANT QUE le calendrier et le plan de conservation ont été fait par la firme Gestion de documents Carrière Inc. en 2005;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit se conformer à la loi sur les archives chapitre A-21.1, a. 37 et chapitre A-21.1, r. 2 règlement sur le calendrier de conservation, le versement, le dépôt et l'élimination des archives publiques;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2005 aucune action n'a été faite pour maintenir le calendrier et le plan de conservation des archives de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le personnel de la municipalité n'a pas la formation et l'expertise requise;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** la directrice générale à signer l'offre de service de Marjorie Charbonneau pour la mise à jour des archives de la municipalité au montant approximatif de 11 200,00\$ sans taxes. **QUE** cette dépense soit payée à même le surplus non affecté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	O				
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE			✓
# 3 Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE			

16-07-113 Achat du logiciel de la gestion documentaire

CONSIDÉRANT l'octroi du mandat à madame Marjorie Charbonneau, archiviste pour la mise à jour des archives de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'informatiser le plan et le calendrier physique et électronique;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale a fait des demandes de soumissions auprès de trois fournisseurs;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Racette **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE PROCÉDER** à l'achat du logiciel de la gestion documentaire de la compagnie PG solutions au montant de 4 601,00\$ plus taxes. **QUE** cette dépense soit payée à même le surplus non affecté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	P				
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE			✓
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE			



No de résolution
ou annotation

16-06-114 Autorisation pour procéder à l'achat d'un tracteur à gazon commercial

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit se doter d'un tracteur à gazon commercial;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité utilisera ce tracteur à gazon commercial afin de diminuer les coûts relatifs aux temps homme;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation d'un tracteur à gazon commercial est essentiel à l'entretien des terrains municipaux;

CONSIDÉRANT QUE cinq (5) modèles sont disponibles à trois (3) entreprises différentes ;

Entreprises	Marque	Modèle	Prix
La Coop Uniforce , Napierville	HUSQVARNA	HUS MZ6128	6 209,99 \$+tx
	HUSQVARNA	GTH 52XLS	6 199.98 \$+tx
Agritex, Sainte-Martine	JOHN DEER	Z915B	11 068.00 \$+tx
Garage J.L. Lefrançois Inc. Saint-Rémi	GRAVELY	PRO-TURN 160 991124	11 200.00\$+TX

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** l'achat d'un tracteur à gazon commercial, au montant de 6 209.99\$ plus taxes auprès de La Coop Uniforce de Napierville **ET DE PAYER** cette dépense à même le surplus non-affecté; **QUE** le conseil municipal a décidé ne pas prendre le plus bas soumissionnaires car le tracteur à gazon à 6 209.99\$ est résidentiel/commercial et l'autre à 6 199.98\$ est seulement résidentiel.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Prénom	Vote	Prénom	Vote	
# 1	Annie Lussier	A	# 5 - Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	P	
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		
				ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
				ADOPTE A LA MAJORITE	
				REJETE	

GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller, Monsieur Daniel Racette

- Aucun commentaire ce mois-ci

GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Comité du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice

- Monsieur Boulerice mentionne que le camion Ford en location est presque tout équipé, suite aux demandes de sécurité du ministère de la Sécurité publique.

Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice

- Monsieur Gaétan Boulerice mentionne que le processus d'entrevue du préventionniste s'achève et le candidat sera embauché par la municipalité de Saint-Michel à la prochaine séance ordinaire. Les deux (2) municipalités passeront une résolution à leur séance ordinaire du mois d'août.

Comité de parrainage Sûreté du Québec - Le conseiller, Monsieur Claude Poissant

- Monsieur Claude Poissant mentionne que le directeur général adjoint a rencontré, le 23 juin, la marraine et les deux (2) cadets et il a mentionné les endroits stratégiques à ceux-ci. Les cadets seront plus présents sur notre territoire et il y aura des rapports de déposés à la fin du mandat.

GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

Responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer

- Monsieur Lécuyer mentionne qu'une bonne partie du rang St-Georges a été retouché avec du matériel venant des travaux de l'autoroute 15. Nous allons étendre du gravier pour boucher les trous dans le reste du rang St-Georges et un autre dans la rue Cloutier.



No de résolution
ou annotation

16-07-115 Autorisation d'ajouter un nouveau poteau de Bell téléphone devant le 93, rue de la Rivière

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de consentement municipal de la compagnie Bell pour le projet H45952 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été évaluée par le responsable des travaux publics et est conforme aux règlements municipaux en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est valide pour une période de six (6) mois à compter de sa date d'approbation ;

CONSIDÉRANT QUE le lieu où les travaux prévus se dérouleront est situé en bordure d'une route de compétence municipale.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** les travaux prévus, **ET QUE** cette demande soit classée sous le numéro de projet H45952.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	A		O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE

Comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller, Monsieur Sylvain Seyer

➤ Absent

16-07-116 Nomination du comité de la politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés

CONSIDÉRANT QUE la MRC et la municipalité de Saint-Édouard participent au programme de soutien à l'implantation de la politique familiale municipale et à la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA).

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà affirmé sa volonté de participer à une démarche régionale permettant la réalisation d'une politique et d'un plan PFM-MADA régional ainsi que des politiques et des plans d'action PFM-MADA locaux.

CONSIDÉRANT QUE la démarche PFM-MADA requiert la nomination d'un comité de pilotage.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents; **DE MANDATER** un comité de pilotage de la démarche PFM- MADA afin d'assurer :

- Que celui-ci soit un lieu de concertation, de collaboration et de décision;
- L'élaboration de la politique et du plan d'action, en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
- Le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM-MADA;
- Un lien entre la démarche régionale et la démarche locale;
- Un rôle consultatif auprès du conseil municipal;
- L'identification de stratégies pour les administrations municipales, les partenaires, les entreprises, les organismes de la MRC à intégrer le principe « penser et agir famille »;
- La mise en œuvre de la politique et du plan d'action PFM-MADA.

ET QUE le comité de pilotage de la démarche PFM-MADA sera formé de :

Carla Furtado – Adjointe administrative, municipalité de Saint-Édouard

Anthony Roy – citoyen (famille)

Mathieu Séguin – citoyen (famille)

Nancy Tremblay – citoyenne (famille)

Johanne Chaput – citoyenne et Club de l'âge d'or (aînés)

Ghislaine Trudeau – citoyenne et Club de l'âge d'or (aînés)

Claudette Bombardier – citoyenne et Club des Lions (aînés)

Kassandra Rochefort, agente de développement, MRC Jardins-de-Napierville

Annie Lussier – conseillère municipale, responsable du dossier famille et aînés

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	A		O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	P	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	



No de résolution
ou annotation

16-07-117 Demande d'appui d'une aide financière au Comité des Loisirs de Saint-Édouard dans le cadre du projet de la patinoire

CONSIDÉRANT QUE le Comité des Loisirs de Saint Édouard peut bénéficier d'une aide financière de 96 250.00 \$ dans le cadre du programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC150);

CONSIDÉRANT QUE le Comité des Loisirs de Saint-Édouard a été en appel d'offres pour la réalisation de la relocalisation de la patinoire au montant de 192 500.00 \$ taxes non incluses;

CONSIDÉRANT QUE le Comité des Loisirs de Saint-Édouard est présentement à la recherche d'aide supplémentaire pour combler le manque entre l'offre conforme pour la patinoire et l'aide financière confirmé à ce jour;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Édouard désire que le projet se réalise dans les meilleurs délais et respecte l'échéancier établi;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'APPUYER** la demande d'une aide financière au montant de 51 841.00\$ au Comité des Loisirs de Saint-Édouard.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

**Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées-
Le conseiller, Monsieur Alain Poissant**

➤ Aucun commentaire ce mois-ci

2016-07-118 Demande de dérogation mineure déposée par monsieur Léo Giroux, propriétaire du 564C, rang des Sloan afin de réduire la marge de recul latéral

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a déposé officiellement une demande de dérogation mineure le 24 mai 2016 pour régulariser l'implantation de sa résidence en vue de la vendre ;

CONSIDÉRANT QUE la résidence est implantée à 1,84 mètre de la ligne de propriété latérale droite au lieu de 3 mètres (règlement actuel 2015-20159) ;

CONSIDÉRANT QUE la construction de la résidence date d'avant 1988 et qu'à ce moment, le terrain n'avait pas encore été subdivisé ;

CONSIDÉRANT QUE lors de la subdivision entre 1990 et 2000, le propriétaire aurait dû conserver une marge de recul minimale de 2 mètres selon le règlement de zonage numéro 90-115 en vigueur à cette date ;

CONSIDÉRANT QUE si le propriétaire avait fait sa demande lorsque l'ancien règlement était encore en vigueur, il aurait empiété dans la marge de recul latérale que de 16 cm seulement et que cette situation est de nature mineure ;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation du bâtiment n'est pas parallèle à la voie publique et au lot adjacent ce qui fait en sorte que la marge de recul latérale est dérogatoire pour une minime partie du bâtiment ;

CONSIDÉRANT QUE cette situation ne cause aucun préjudice aux voisins puisque la situation est existante depuis plus de 22 ans ;

CONSIDÉRANT QUE la marge de recul de 1,84 mètre respecte tout de même le droit de vue de 1,5 mètre prescrit par le Code civil du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la situation actuelle cause un préjudice sérieux au propriétaire, car il ne peut pas vendre sa propriété avec un titre clair et conforme ;

CONSIDÉRANT QUE le dossier a été traité par le comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 22 juin 2016, et que par sa résolution CCU 2016-011, celui-ci en a recommandé l'acceptation ;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été donné le 22 juin 2016 par la directrice générale et qu'aucune personne dans la salle n'a exprimé son désaccord avec la présente demande ;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Racette **ET RÉSOLU** à l'unanimité par les membres conseil municipal **D'ACCEPTER** la dérogation mineure de monsieur Léo Giroux en accordant une marge de recul latérale de 1,84 mètre.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	P	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE

16-07-119 Demande d'appui pour un dossier d'exclusion présenté à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant la modification du périmètre de la zone agricole désignée

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard doit planifier le développement et la mise en valeur de son territoire ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), seule la municipalité de Saint-Édouard peut présenter cette demande, avec l'appui de la MRC des Jardins de Napierville ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a communiqué avec le propriétaire des lots concernés, avant d'acheminer cette demande à la CPTAQ ;

CONSIDÉRANT QUE la demande inclue également une partie du lot numéro 3 991 562 et que les propriétaires ont été avisés de la démarche ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande d'une superficie de 4 hectares est conforme au Plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Édouard, entré en vigueur le 10 février 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est également conforme au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC des Jardins-de-Napierville, entré en vigueur le 22 décembre 2014 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reconnaît la nécessité de préserver les terres agricoles, et que conséquemment, le secteur retenu ne présente pas de contraintes additionnelles aux activités agricoles, en conformité avec les orientations d'aménagement du SADR de la MRC des Jardins-de-Napierville ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme aux orientations d'aménagement du SADR de la MRC des Jardins-de-Napierville relativement à la nécessité de consolider le développement à l'intérieur du noyau villageois ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande sera présentée auprès des représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA) des Jardins-de-Napierville, afin de solliciter leur appui ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard devra modifier, suite à la décision de la CPTAQ, la section relative au périmètre d'urbanisation du Plan d'urbanisme, ainsi que son règlement de zonage ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Boulerice et résolu à l'unanimité des conseillers présents **DE SOLLICITER** l'appui des organismes et institutions concernés ;

QUE le conseil municipal demande à la MRC des Jardins de Napierville, d'appuyer la demande de la municipalité de Saint-Édouard auprès de la CPTAQ, conformément au plan en date du mois de juillet 2016, en annexe 1 à la présente résolution ;

QUE la municipalité de Saint-Édouard demande à la CPTAQ d'exclure de la zone agricole permanente une superficie de 4 hectares, tel que démontré sur le document produit par Monsieur Yves Deshaies, urbaniste O.U.Q, en date du mois de juillet 2016 ;

QUE la copie de la présente résolution soit acheminée à l'UPA de Saint-Rémi afin de solliciter leur appui pour ce dossier.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	P	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE

ET QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la CPTAQ et à la MRC les Jardins-de-Napierville.



No de résolution
ou annotation

GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

Comité de la bibliothèque et de la culture – La conseillère, Madame Annie Lussier

➤ Absente

GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

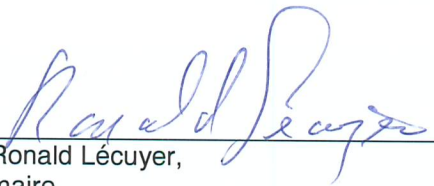
Responsable de la gestion des technologies de l'information - La conseillère, Madame Annie Lussier

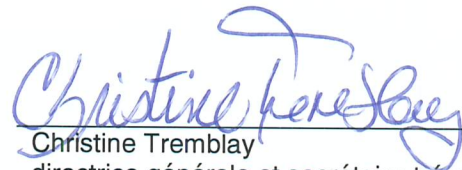
➤ Absente

16-06-120 Levée de l'assemblée

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents DE LEVER la présente séance à 20 h 39.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
	A		O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1 Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	O			
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE		√
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE		
# 4 Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE		


Ronald Lécuyer,
maire


Christine Tremblay
directrice générale et secrétaire-trésorière